

Fonctionnement du centre de loisirs de Merville 2018

Centre de loisirs de Merville
GOURBIN Solène – LESAGE Aurore
tél : 02.31.57.26.67 ou 06.83.07.31.73
mail : centredeloisirmerville@normandiecabourgpaysdauge.fr



1. Publics accueillis

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes à tous les enfants âgés entre 3 à 12 ans. Les enfants doivent être scolarisés et avoir 3 ans. Les enfants sont répartis en 3 ou 4 tranches d'âge selon l'effectif afin de respecter au mieux le rythme de chacun et ainsi adapter les projets pour un plus grand nombre.

Les locaux sont adaptés à l'accueil du public porteur de handicap (les modalités d'accueil seront à organiser en amont entre la familles/référent/médecin et la direction).

2. Ouverture

Le centre est ouvert de 8h00 à 18h30, un accueil le matin est fait entre 8h00 et 9h00 et le soir en 17h00 et 18h30. Le centre est fermé sur les jours fériés.

Cycle :

- Du 6 septembre au 18 octobre 2017 = 7 merc.
- Du 6 novembre au 20 décembre 2017 = 7 merc.
- Du 10 janvier au 21 février 2018 = 7 merc.
- Du 12 mars au 25 avril 2018 = 6 merc.
- Du 16 mai au 4 juillet 2018 = 8 merc.

Les mercredis :

- Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant :
 - le matin + le repas,
 - l'après-midi + le repas ,
 - la journée entière.
- L'enfant doit venir au moins la moitié du cycle

Période de vacances :

- Du 23 octobre au 3 novembre 2017 =9 jours
- Du 26 février au 9 mars 2018 =10 jours
- Du 26 avril au 11 mai 2018 =9 jours ?
- Du 9 juillet au 3 août 2018 =20 jours
- Du 6 août au 31 août 2018 =19 jours

Les vacances :

- L'enfant doit être présent au moins 4 jours par semaine. Cela permet de faciliter la réalisation des projets mise en place par l'équipe d'animation.
- Durant les vacances, l'inscription des enfants se fait à la journée avec repas.
- Sauf pour les enfants -6 ans qui peuvent venir en demi-journée. Cette possibilité d'inscription est faite pour faciliter l'adaptation des jeunes enfants.

3. Inscription

Avant la première venue

- Il est obligatoire de prendre rendez-vous avec la direction.
Ce rendez-vous permet de :
- se rencontrer et de poser toutes les questions
 - présenter la structure et l'équipe à vous et à votre enfant
 - transmission des documents



Administratif

Pour chaque enfant, les familles doivent fournir :

- un dossier d'inscription
- une fiche sanitaire complétée
- une copie du carnet de vaccinations.
- une copie de l'assurance
- un questionnaire d'habitude pour les enfants -6ans
- un acompte représentant 50% du coût du séjour
- une adhésion annuelle (année scolaire) à la Ligue de l'Enseignement de 5€

demandée. Cette adhésion couvre l'assurance des participants et permet de soutenir ce mouvement d'éducation populaire.

A noter
- Les modifications d'inscription sont à faire auprès de la directrice au moins 1 semaine avant.
- En cas de maladie, la journée ne sera pas facturée sous réserve de présentation d'une attestation du médecin.

est

4. Les tarifs :

Une facture vous est transmise par mail à chaque fin de période par la ligue de l'enseignement

Le tarif tient en compte les repas/gouter ainsi que les sorties/intervenants.



Tarif sans réduction

Tarif CAF déduite

Référence quotient	A (-620)	B (621-1200)	C (1201-1500)	D (+1501)
Tarif ½ journée	11€28	12€78	14€30	15€78
Tarif journée	17€46	18€96	20€46	21€96

Référence quotient	A (-620)	B (621-1200)	C (1201-1500)	D (+1501)
Tarif ½ journée	8€20	9€70	11€22	12€70
Tarif journée	12€22	13€72	15€22	16€72

Pour les familles hors secteur, tous les tarifs sont majorés de :

- 2 € pour la ½ journée
- 2,50 € pour la ½ journée avec repas
- 3 € pour la journée entière.

5. Repas

Les repas sont préparés par une société de restauration en liaison froide. Une personne de service se charge de mettre le couvert, de faire chauffer les plats et de faire un suivi sanitaire. Le service est assuré par le personnel avec l'aide des animateurs.

Enfant allergique :

- il sera demandé aux parents de fournir le repas (cela sera déduit sur la facture)
- possibilité qu'un animateur mange à côté.



6. Le transport :

La Communauté de Communes propose un ramassage sans cout financier pour les familles. C'est une volonté politique de façon à donner accès aux loisirs à un maximum de familles :

- **Les mercredis** : 3 transports sont mis en place pour les enfants ayant école

A noter :
Lors de chaque transport, un membre de l'équipe est présent au sein du véhicule.

afin de limiter le temps de trajet pour les enfants

- **Les vacances** : un ramassage se fait sur 5 communes du territoire afin faciliter l'accès au centre de loisirs
- **Un minibus** permet de faciliter différents types de transports
- **Véhicule du personnel** : il est possible que des enfants soient transportés dans les véhicules de l'équipe d'animation. Ceux-ci ont une assurance spécifique.

Fonctionnement Local Jeunes de Merville 2018

LESAGE Aurore PLET Nicolas
tél : 02.31.57.26.67 ou 06.83.07.30.93
mail : localjeunes@normandiecabourgpaysdauge.fr



1. Publics accueillis

Le public accueilli a entre 11 et 14 ans. En été, les futurs sixièmes sont les bienvenus.

Les locaux sont adaptés à l'accueil du public porteur de handicap (les modalités d'accueil seront à organiser en amont entre la familles/référent/médecin et la direction).

2. Ouverture

Le local jeunes ouvre tous les vendredis de l'année scolaire, de 16h à 19h. Des soirées peuvent avoir lieu dans l'année : une par cycle environ.

Le local est ouvert une semaine sur deux à chaque période de petites vacances et en juillet. Cela se fait en journée entière sauf lorsqu'il y a une soirée.

3. Inscription

Les jeunes viennent découvrir le local sur une séance, puis un bulletin d'inscription lui est donné afin d'obtenir les informations nécessaires pour le bon fonctionnement du local.

Administratif

Pour chaque enfant, les familles doivent fournir :

- ✓ un dossier d'inscription
- ✓ une fiche sanitaire complétée
- ✓ une copie du carnet de vaccinations.
- ✓ une copie de l'assurance
- ✓ une fiche d'autorisation
- ✓ un acompte représentant 50% du coût du séjour
- ✓ une adhésion annuelle (année scolaire) à la Ligue de l'Enseignement de 5€ est demandée. Cette adhésion couvre l'assurance des participants et permet de soutenir ce mouvement d'éducation populaire.

4. Tarifs

Le tarif tient en compte les repas/gouter ainsi que les veillées et sorties/intervenants

Référence quotient	A (-620)	B (621-1200)	C (1201-1500)	D (+1501)
Tarif vacances/semaine	48€	49€	50€	51€
Tarif vendredi/cycle	13€	14€	15€	16€

5. Locaux

Le vendredi soir l'accueil se fait au sein du pole enfance jeunesse. Sur les vacances cela se fait au Grain de Sable.

6. Repas

Les repas sont préparés par une société de restauration en liaison froide. Une personne de service se charge de mettre le couvert, de faire chauffer les plats et de faire un suivi sanitaire. Le service est assuré par le personnel avec l'aide des animateurs.

Enfant allergique :

- il sera demandé aux parents de fournir le repas (cela sera déduit sur la facture)
- possibilité qu'un animateur mange à côté.

A noter :

Lors de chaque transport, un membre de l'équipe est présent au sein du véhicule.

7. Le transport :

La Communauté de Communes propose un ramassage sans cout financier pour les familles. C'est une volonté politique de façon à donner accès aux loisirs à un maximum de familles :

- **Les vacances :** le local profite du ramassage du centre
- **Un minibus** permet de faciliter l'accès à divers choses (sortie, camp...)
- **Véhicule du personnel :** il est possible que des enfants soient transportés dans les véhicules de l'équipe d'animation. Ceux-ci ont une assurance spécifique.